

Révision générale !

L'entretien mécanique d'une moto suppose des **contrôles et opérations à intervalle régulier**, afin de prévenir toute défaillance (plutôt que de réparer une panne).

La fréquence et la périodicité de ces intervalles varient selon les marques et les modèles de motos.

Vidange et fluides

- l'**huile 'moteur'** doit être remplacée (ainsi que son filtre à huile) normalement tous les ans (cf. conseils 1 et 2 de cette newsletter). La **vidange** est préconisée tous les 5000 km pour la plupart des motos.
- le **liquide de freins** se change tous les 18 à 24 mois en moyenne, mais cela peut être tous les 12 mois en cas d'usage intensif (en montagne ou avec un kilométrage annuel de plus de 20.000 km). Et l'intervalle peut varier selon qu'il s'agisse du circuit de commande (entre le levier et la centrale ABS) ou du circuit de roue (entre la centrale ABS et la roue)
- le **liquide de refroidissement** et l'antigel
- le **liquide d'embrayage** (sur les embrayages hydrauliques) peut être changé tous les deux à trois ans, quand il s'agit de *Lockheed* et non d'huile. La question ne se pose pas en cas d'embrayage à câble
- les **durites en caoutchouc** s'usent et se dessèchent avec le temps : il est conseillé de les changer tous les quatre à cinq ans (cela ne s'applique pas aux durites en acier tressé, dites « avia »).

Les points de contrôle

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE : l'**éclairage** de votre machine est votre premier et plus important moyen d'être vu, c'est-à-dire détecté et correctement perçu par les autres usagers. S'assurer de son bon fonctionnement s'avère vital pour votre sécurité ! Tout comme les éléments relatifs au **freinage** (visibilité).

Rappel : le feu de croisement allumé en permanence, dès que vous circulez sur la voie publique, est **OBLIGATOIRE** pour TOUS les deux-roues moteur, quelle que soit leur cylindrée.

SERRAGE et BOULONNERIE GÉNÉRALE : les mouvements naturels de la moto sollicitent en permanence tous les organes de la moto... qui nécessitent régulièrement une **vérification** précise et pointilleuse. Sécurité avant tout !

CHAÎNE : le **graissage** et la vérification de la **tension** de la chaîne sont deux points très importants ! Une chaîne régulièrement vérifiée, retendue, nettoyée, graissée et entretenue, durera plus longtemps.

NB : en règle générale, il faut lubrifier une chaîne de moto tous les 500 à 1.000 km par temps sec, et après chaque roulage sous la pluie ou sur route mouillée.

SUSPENSION : le bon **entretien de la partie-cycle** d'une moto s'avère essentielle à sa tenue de route, donc à la sécurité de son conducteur... Les suspensions sont mobiles, travaillent, s'usent, se dégradent avec le temps et le kilométrage : elles doivent donc être entretenues ! Ne pas oublier que les suspensions ont un rôle très important dans la liaison au sol... leur fonction première étant d'absorber les chocs liés aux irrégularités de la chaussée, d'assurer l'adhérence des pneus sur cette dernière et ainsi de stabiliser le véhicule efficacement.

NB : il est conseillé par exemple de procéder à la vidange d'huile de fourche de votre moto tous les 20.000 km environ (concerne les machines dont la fourche télescopique comporte des ressorts et de l'huile). A faire par un pro !

NIVEAUX : le **contrôle** du niveau des fluides est également un élément essentiel pour le bon fonctionnement de la moto... et votre sécurité !

LAVAGE et GRAISSAGE : le « bichonnage » d'un moteur n'a pas seulement un but esthétique... c'est surtout un élément d'**optimisation** de son fonctionnement et de son rendement. Et un gage de sécurité !

PRESSIION DES PNEUS ... et vérification de leur **usure** : votre sécurité (survie) en dépend ! (cf. conseil 3 de cette newsletter). Vérification préconisée au moins une fois par mois !

FILTRE A AIR : à **chaque changement de saison**, une vérification s'impose (présence de pollen par exemple, nécessitant au moins un soufflage !)- Cf. conseil 2 de cette newsletter.

ESSAI MOTO : un essai systématique **sur route** est réalisé, de manière à vérifier que tout va bien... et pour valider les opérations de révision !

L'**entretien régulier d'une moto**, avec la vérification de ses principaux organes, constitue la première ligne de défense contre les dommages causés par le temps et l'utilisation. Pensez-y !

Les professionnels 'atelier' de JHR-RACING
assurent l'entretien régulier et parfait de votre moto.



N'hésitez pas à leur demander conseil !

